



Paris, le 20 juillet 2023

Dans sa séance du 20 juillet 2023, le conseil d'administration de Groupama Assurances Mutuelles a approuvé la proposition de son président, François Schmitt, et du directeur général, Thierry Martel, de nommer Olivier Larcher en tant que directeur général délégué.

Thierry Martel et Olivier Larcher se sont exprimés à l'issue du conseil d'administration.

Thierry Martel a déclaré :

« Lors de son allocution du 9 juin, notre Président, François Schmitt, me confiait la responsabilité de construire une méthode permettant, je le cite :

- D'expliciter avec clarté et cohérence le chemin à suivre ;
- De rétablir un certain nombre d'équilibres notamment techniques ;
- D'accroître notre attractivité envers de nouveaux talents, collaborateurs et élus ;
- Tout en atteignant nos objectifs RSE.

Il me demandait de faire des propositions et, dès cet été, d'organiser des travaux pour coconstruire une nouvelle trajectoire.

Afin de répondre aux attentes exprimées, j'ai proposé au Conseil d'Administration de GMA une première évolution de notre organisation selon le schéma général suivant :

- Nommer, à mes côtés, un Directeur Général Délégué qui aura pour première mission de nous proposer une nouvelle feuille de route stratégique construite avec une méthode résolument collaborative. J'ai proposé Olivier Larcher à ce poste. Le Conseil de GMA a accepté ma proposition.



- Olivier, qui assumera la DG d'OC jusqu'à fin août, engagera, tout au long de l'été, une large consultation en vue d'affiner notre diagnostic commun d'ici la fin de l'été. Ce diagnostic servira de base aux propositions qui seront faites au Conseil d'Administration.
- Une fois la stratégie validée, nous pourrons ajuster l'organisation afin de constituer l'équipe la plus à même de la conduire. Un nouvel organigramme sera proposé dans le dernier quadrimestre.

Je suis convaincu que nous avons, grâce aux actions conduites depuis 10 ans, renforcé notre Groupe, ce qui nous donne les moyens d'écrire un nouveau chapitre dans un contexte particulièrement exigeant qui doit nous mobiliser collectivement pour réussir et faire de nos différences des forces ! »

Olivier Larcher a déclaré :

« Je tiens à remercier le Conseil d'Administration pour sa confiance et Thierry Martel d'avoir proposé ma candidature au poste de Directeur Général Délégué du Groupe.

Cette responsabilité m'honore et m'engage auprès de vous tous.

Je tiens à vous donner quelques principes qui vont diriger mon action :

- Un état d'esprit : le travail d'équipe.

Le collectif est essentiel et nous devons construire ensemble en partageant les problèmes pour élaborer des solutions. La confiance doit présider car elle est gage d'efficacité et permet de fluidifier nos décisions, l'exigence et la bienveillance vont de pair : tout le monde est indispensable. Nous sommes solidaires devant l'adversité, nous assumons une responsabilité collective qui veut que les actes des uns engagent les autres. Enfin, il est important de retrouver le plaisir de travailler ensemble au bénéfice de nos sociétaires et clients.



- Les principes structurants pour guider la conception de notre feuille de route :
 - ✓ Des Caisses Régionales fortes pour un Groupe fort. Les CR doivent ainsi se renforcer sur tout ce qui fait la différence pour nos sociétaires, à savoir la relation client, du commercial à la gestion en passant par toutes les fonctions support qui y contribuent directement, et sans oublier la vie mutualiste qui nous différencie. Elles doivent aussi peser sur les frais généraux, locaux et nationaux. Elles disposent, bien sûr, de tous les leviers pour piloter leur résultat et, enfin, participent à la prise de décision au niveau du Groupe.
 - ✓ Des filiales qui apportent de la rentabilité au modèle mutualiste, qui aident le Groupe à mieux rémunérer le capital mais aussi à rendre nos offres plus attractives dans une démarche marketing intégrant les services des filiales françaises. Nos filiales de services permettent aussi d'améliorer la maîtrise de nos coûts techniques.
 - ✓ GMA qui intervient en complémentarité aux entités du Groupe pour :
 - Apporter des expertises comme, sans être exhaustif, la réassurance, la gestion d'actifs, l'informatique, la conception des offres et le marketing stratégique.
 - Assurer la veille technique et réglementaire afin de garantir la conformité de nos actions et d'alerter les entités en cas de problème. Et si un problème est identifié nous l'exprimons et cherchons des solutions, ensemble.
 - Permettre les synergies, les partages de bonnes pratiques, les parcours professionnels et la formation au service d'un Esprit Groupama.

Les étapes à venir sont les suivantes :

- Du 21/07 au 20/08 : Préparation du diagnostic et des premiers éléments de la feuille de route avec les membres du CEG. Perception des forces et faiblesses actuelles, priorités, attentes.
- Du 28/08 au 30/08 : Séminaire du Bureau. Partage du diagnostic, échanges sur les priorités stratégiques, la gouvernance.



- Deuxième quinzaine de septembre : Séminaire du COM puis Conseil d'Administration de GMA. Proposition de copie stratégique sur la base des échanges CEG et des travaux du Bureau pour compléments et corrections qui découleront sur une proposition d'une équipe pour accompagner la feuille de route ainsi décidée.

Je suis convaincu que nous avons tout pour donner un nouvel élan à notre Groupe et, avant tout, les femmes et les hommes qui constituent Groupama, qui sont notre plus grande richesse. »